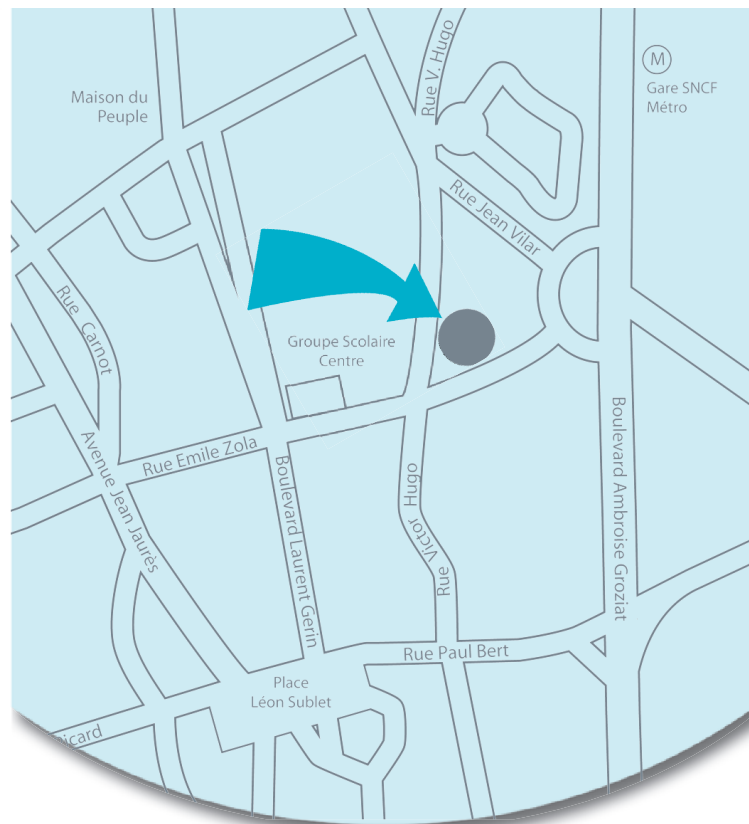


# Le CMP de Vénissieux Saint Fons

∨  
∨  
∨  
∨  
... dans le  
système de santé

Le CMP de Vénissieux - Saint Fons fait partie de l'organisation du service public sectorisé de psychiatrie. Il est rattaché à l'hôpital Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au CMP sont financés directement et en totalité par la Sécurité sociale. Vous n'aurez donc pas à faire l'avance des frais.



## CMP de Vénissieux - Saint Fons

19, rue Victor Hugo  
69200 Vénissieux - Saint Fons

### Accès de la structure

Bus C12 (arrêt Langevin)  
Bus 93 (arrêt Gare de Vénissieux)  
Tramway T4 (arrêt Gare de Vénissieux)  
Métro Ligne D (arrêt Gare de Vénissieux)

# Centre Médico Psychologique

## Centre de Soins Ambulatoires de Vénissieux Saint Fons

19 rue Victor Hugo  
69200 VÉNISSIEUX

Tél. : 04 72 90 13 45  
Fax : 04 72 90 13 44

# Un Centre Médico Psychologique c'est...

> un lieu de soins psychiques qui reçoit en consultations sur rendez-vous toutes les personnes, directement ou bien adressées par leur médecin traitant.

> le centre du dispositif des soins psychiatriques, qui coordonne les actions thérapeutiques.

> une structure qui organise des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

## Le Centre de Soins Ambulatoire de Vénissieux - Saint Fons

- > Le Centre de Soins Ambulatoires rassemble un centre médico-psychologique (CMP) et un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) en une unité fonctionnelle animée par une même équipe pluriprofessionnelle.
- > Sa mission est d'assurer pour les personnes adultes, une prise en charge ambulatoire et un accueil thérapeutique à temps partiel.
- > C'est un lieu d'accueil physique et téléphonique, de diagnostic et de soins, individuels et groupaux.
- > C'est un lieu de concertation entre soignants et d'autres professionnels.
- > C'est un lieu de coordination des soins.

## Autres dispositifs

- > Vous êtes reçu par la secrétaire qui vous met en contact avec un infirmier pour accueillir et enregistrer votre demande.
- > Vous serez ensuite pris en charge selon plusieurs modalités :
  - des consultations individuelles auprès des différents professionnels
  - des groupes de parole

## Qui d'autre peut vous aider ?

- > Des associations comme l'UNAFAM, OSE ou Icebergs peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles au CMP.
- > Vous pouvez également rencontrer ces associations à la Maison des Usagers du Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu.

*En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du CMP ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef.*

Confidentialité

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. C'est dans le respect de ce dernier qu'avec votre accord, des rencontres, peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Des données vous concernant sont également transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement. Elles sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Conformément à la loi du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant.